

Changement de mandataire

Un seul mandataire, seuls les enseignants peuvent être mandataires

Coopérative	N° RETKOOP : 037- _____ Nom école : _____ Commune : _____		
Banque	_____	N° compte	_____

ANCIEN MANDATAIRE

Nom	_____	Prénom	_____
-----	-------	--------	-------

NOUVEAU MANDATAIRE

Nom	_____	Prénom	_____
Nom de jeune fille	_____	Date et lieu de naissance	_____
Téléphone personnel (portable)	_____	Courriel consulté	_____

Si votre banque est le Crédit Mutuel souhaitez-vous la consultation des comptes sur internet ? **OUI - NON**
Conditions : avoir un smartphone pour télécharger une application, communiquer à la banque son **numéro de portable** ainsi qu'une **adresse mail**. Merci de la préciser :

.....@.....

Joindre une photocopie ou un scan recto-verso de la carte d'identité (ou du passeport) **en cours de validité** (les banques sont exigeantes sur la qualité des photocopies) + **justificatif de domicile**

J'accepte, après accord du Conseil des maîtres, les pouvoirs de signature sur le compte de la coopérative. Je certifie que les éléments ci-dessous concernant l'année scolaire passée m'ont bien été transmis :

- Compte rendu financier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes (page de quitus signée).
- Pièces justificatives de recettes et de dépenses.
- Chéquiers en cours et talons de chèques.
- Cahier de comptabilité OCCE (si comptabilité non tenue sur Retkoop)
- Cahier d'inventaire de la coopérative (recensement des achats de gros matériel de plus de 80€).
- Cahier de délibérations de la coopérative (décisions prises en conseil des maîtres ou conseil de coop).

Si le précédent mandataire ne vous a pas laissé ces documents, merci de prendre contact avec l'OCCE.

A le	Signature nouveau mandataire
------------------	------------------------------

Le Conseil d'Administration a décidé qu'il n'y aurait plus qu'un seul mandataire par coopérative du fait de la difficulté d'être en phase avec les banques.

Le mandataire est le représentant de la coopérative mais la gestion de celle-ci est bien collective, coopérative. S'il y avait la nécessité de changer de signature en cours d'année (congé maternité, maladie...), l'OCCE s'engage à être très réactif !

Pour les situations particulières, RPI par exemple, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans le cadre de la nouvelle loi de protection des données (RGPD), chaque mandataire a accès à ses données personnelles que l'OCCE détient. Elles sont consultables et modifiables dans l'espace Retkoop de la coopérative.

A chaque changement de mandataire ou à la fermeture de la coopérative, ces données sont supprimées.